

ÉDITORIAL

Ce mois de mai 2021 nous ouvre l'espoir d'un retour durable à une vie plus normale, avec la mise en place progressive de l'assouplissement des mesures sanitaires au sein de nos établissements et services. Nous tenons à rappeler que toutes les mesures instaurées, pouvant être ressenties comme strictes, ont comme unique objectif de protéger résident, personnel, professionnel, partenaire...

Les effets de la campagne de vaccination, qui peut être lente mais corrélée aux moyens dédiés par nos autorités, portent petit à petit leur fruit. La montée en charges de ces assouplissements est variable selon chaque établissement, et dépendant de l'impact subi du virus (voir article consacré aux assouplissements).

Notre objectif est bien entendu d'avancer dans nos actions, malgré cette crise sanitaire sans précédent.

Nous vous proposons, dans ce numéro, des articles sur les départs en retraite de trois collaboratrices à la Résidence Autonomie Les Bons Enfants, l'activité de médiation animale mise en place au sein de l'EHPAD Le Champ du Chail, l'atelier jardinage à l'EHPAD Le Logis des Charrières, et d'autres points.

Prenez soin de vous et bonne lecture à tous.

Sébastien HYACINTHE
Directeur CIAS

Le Comité de Rédaction :

- 👉 Sébastien HYACINTHE
- 👉 Jean-Luc TERRANOVA
- 👉 Yves GARGOUIL
- 👉 Animatrices (EHPAD de Chaunay)
- 👉 Animatrice (Résidence de Chaunay)
- 👉 animateurs (EHPAD de Couhé)

DÉPARTS EN RETRAITE

A l'occasion du départ en retraite de Madame Annie SERRE au mois d'avril 2021, nous avons tenu à « marquer le coup » dans le respect strict des gestes barrières, en présence de l'ensemble des personnels, des résidents de la Résidence Autonomie Les Bons Enfants, des directions (établissement et CIAS) et de l'appui des Elus du CIAS. Nous tenons, par ce moment, remercier chaleureusement les personnels du CIAS partis en retraite.



Photo prise avant la crise sanitaire



Nous avons vécu des moments forts, qui resteront gravés dans nos mémoires, et notamment lors de la lecture d'un poème préparé par l'un de nos résidents (voir ci-après).

Carole LERNOUD
Animatrice RA Chaunay

Madame Annie SERRE, pompier volontaire pendant 13 ans et couturière pendant 20 années, avait rejoint la Résidence Autonomie il y a 19 années. Elle exerçait au service entretien et aide à la personne.

Madame Brigitte COGNAC, couturière et ayant occupé plusieurs fonctions pendant plus de 30 années, avait rejoint en 2005 l'établissement. Elle exerçait au sein du service de cuisine.

Madame Bernadette FRISCHMANN avait rejoint l'établissement en 1982 et y aura exercé (services entretien et cuisine) jusqu'à son départ en retraite.

Malgré les absences de Mesdames COGNAC et FRISCHMANN, nous avons souhaité organiser une surprise le 25 mars dernier pour les remercier, en présence de tous. Nous avons partagé un beau moment de convivialité, ensemble.



HOMMAGE DE RÉSIDENTS

En hommage à notre chère Annie

Annie est sur le départ
Même s'il n'y a pas de gare,
C'est votre jour de gloire,
Car il va faire pleuvoir
Toutes nos larmes ce soir.
Vous si humaine, si habile,
De vos mains si fines,
De couturière avisée,
Nous vous souhaitons retraite apaisée.

Avec beaucoup de joie,
Merci ce soir d'être réunis,
Pour vous dire un grand merci.

De la part de toutes et tous, pour Annie
A qui nous souhaitons longue vie.

Encore bravo, vous avez toute notre amitié.

Monsieur DUXIN
Résident RA Chaunay

RECETTE POMMES FLAMBÉES

Eplucher les pommes et les couper en quartier

Quartier à couper en 4 ou 6 suivant la grosseur

Faire un caramel (beurre + sucre de canne)

Insérer les pommes, saupoudrer de cannelle et de sucre vanillé

Faire cuire en sauteuse avec couvercle
Mettre quelques feuilles de menthe en fin de cuisson

Option :

- ✓ Flamber avant de servir
- ✓ Accompagné de glace à la vanille ou de sorbet aux poires ou de crème de marron.

LE JARDIN DU BONHEUR

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, l'atelier jardinage revient dans notre planning animation.

L'atelier jardinage est un moment apprécié de beaucoup de résidents.

Toucher la terre, sentir les fleurs, les découvrir, le résident revit.

Nous avons la chance d'avoir un jardin petit, mais si coquet. Nous l'avons repensé pour en faire un jardin des sens. Il propose son calme et sa fraîcheur. Il forme un grand bouquet de couleurs éclatantes.



Vous pourrez entendre le tintement des bambous, le chant des tourterelles, le chèvrefeuille diffuse sa senteur et même une queue rouge (oiseau) a élu domicile dans l'arrosoir.

Vous sentirez les violettes et les lavandes. Pour les gourmands vous pourrez même déguster des fraises et des tomates.

Vous pourrez apprendre ou vous remémorez des noms de fleurs.

Ce jardin réveille tous vos sens et en ces moments difficiles les résidents ont besoin de se détendre et de se retrouver.

Pour cela les animatrices ont installé un salon de jardin sur une terrasse en bois accessible à tous ainsi qu'un banc.

Quel plaisir de voir se prélasser un résident sur le banc et de profiter du soleil.

Ce n'est que du bonheur pour nous animatrices. Nous pouvons dire que nous avons réussi notre mission.

Et merci à nos maris respectifs d'avoir fabriqué un meuble de jardin, ainsi qu'une table basse en palette.



Sylvie ALLEAU & Marie-Laure TEXEREAU
Animatrices EHPAD Chaunay

VISITE DE « SIOUX », LA PONETTE

Le jeudi 29 avril, les résidents ont pu rencontrer "Sioux", une ponette de 16 ans venue avec sa propriétaire Marie PÉSI, de Magnac sur Touvre en Charente. C'est avec surprise que les résidents ont vu évoluer "Sioux" en salle d'animation.



Après un petit spectacle, la ponette accompagnée de sa dresseuse, a pu dire bonjour à tous les résidents : caresses, bisous, échanges, et surtout beaucoup de souvenirs pour de nombreux résidents issus du milieu agricole.

Marie PÉSI et Sioux sont habitués à rencontrer des résidents en EHPAD, la ponette a été spécialement dressée pour cette activité. Le but de la médiation animale est de favoriser les liens de la vie sociale, développer le toucher, stimuler les fonctions cognitives, apaiser, et surtout amener un peu de joie dans cette période de confinement.

Sioux est reparti en disant au revoir et à bientôt aux résidents.

Après cette expérience qui a ravi beaucoup de résidents, l'animation va mettre en place des projets de médiation animale.

Eric MOULIN
Animateur EHPAD Couhé

MESURES D'ASSOUPPLISSEMENT

L'évolution épidémique de la Covid, plutôt favorable actuellement, nous permet d'envisager avec confiance mais vigilance l'ouverture prochaine et progressive de nos établissements, pour retrouver un fonctionnement plus normalisé et les temps de visites résidents-familles, davantage en adéquation avec les besoins, attentes de chacun. **Nous tenons néanmoins à rappeler à tous que les mesures à venir ne pourront se pérenniser qu'à la condition du respect strict des mesures barrières.**

Nous réaffirmons que la vaccination, même dans son processus complet, ne nous exonère pas à ce jour de la distanciation physique et du respect strict des consignes sanitaires.



Les débats actuels sur le plan national sur la pertinence d'une troisième dose de vaccin pour les personnes vivant en EHPAD montrent à quel point il est vital de rester très prudent sur l'assouplissement des mesures sanitaires. **Celui-ci est indispensable pour tout le monde et particulièrement pour les résidents, mais nous devons assouplir les mesures dans des conditions sécurisées pour le bien de tous.**



Sur le plan opérationnel, nous mettons en œuvre un nouveau protocole sanitaire assoupli, de manière coordonnée entre nos établissements de Chaunay et de Valence-en-Poitou. Je tiens à remercier les membres du Comité de Direction, les équipes pour la qualité du travail entrepris. **La prise d'effet de ces mesures est toutefois corrélée au parcours vaccinal réalisé, pour lequel l'établissement de Valence-en-Poitou a pris du retard du fait des deux clusters subis.**

En effet, les mesures d'assouplissement nécessitent que nous sécurisions au mieux le risque inhérent à l'épidémie et que le maximum de personnes (résidents et personnels) soit vacciné en deux doses, avec une durée complémentaire de deux semaines pour que le corps produise les anticorps qui protègent contre l'infection.

En conséquence, le nouveau protocole sanitaire, intégrant les mesures d'assouplissement, prendra effet au 24 mai 2021 pour les établissements de Chaunay et au 7 juin 2021 pour les établissements de Couhé (schéma vaccinal complet au 21 mai 2021). Des mesures transitoires vont toutefois être mises en place sur Couhé pour favoriser un meilleur cadre de visite entre les résidents et les familles (réaménagement des espaces de visites, retrait des plexiglass...).

Une communication spécifique sera adressée aux familles, partenaires... cette semaine.

Sébastien HYACINTHE
Directeur CIAS